

LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES PAPIERS PEINTS AUX ARTS DECORATIFS

Véronique de LA HOUGUE,

Conservatrice en chef du département des papiers peints, Arts Décoratifs

La première mention d'une campagne de restauration de papiers peints, présents dès l'origine dans les collections réunies par l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie fondée en 1864, remonte à 1967 quand Eugène Claudius Petit, alors président de l'U. C.A.D, écrit dans la préface du catalogue de l'exposition *Trois siècles de papiers peints* : « Depuis 1882, le Musée des Arts décoratifs possédait une remarquable collection de papiers peints qu'elle avait alors exposés dans ses locaux du Palais de l'Industrie. (Power Point page 1).

Depuis lors, de nombreuses donations, tant au musée qu'à la Bibliothèque des Arts décoratifs, sont venues s'ajouter à ce fonds ; les rouleaux dormaient faute de place pour les présenter. Il fallut la patience et le dévouement de Mme Amic pour dérouler chacun d'eux, les classer, les répertorier, entreprendre ensuite une délicate et laborieuse restauration qui fut menée à bien par MM. Chasset, Crézé, Kolman et Souchu. C'était un énorme travail car il fallait étudier plus d'un millier de documents. Aidée par Mlle Y. Brunhammer, Mme Amic a réussi cette entreprise et c'est un plaisir pour moi de les remercier d'avoir mené à bien une pareille tâche où, d'une manière aussi spectaculaire, la conservation se confond tour à tour avec le sauvetage, la restauration, la mise en valeur et la diffusion. »¹ (Power Point page 2).

La création d'un département des papiers peints à l'issue de cette exposition ne fut pas synonyme d'une politique particulière adoptée pour la restauration des papiers peints. L'attitude adoptée fut semblable à celle pratiquée pour l'ensemble des collections du musée : intervenir ponctuellement à la faveur d'expositions, internes ou externes, en faisant appel, dans le cas des papiers peints, à Messieurs Chasset ou Pogu, ce dernier étant plus spécialisé dans le montage des papiers peints.

L'enrichissement considérable des collections du Département des papiers peints en 1982 avec l'acquisition de papiers peints Réveillon – Jacquemart & Bénard et du fonds Leroy – Desfossé & Karth ne modifie pas la manière de faire. Il faut attendre le début de la collaboration avec l'IFROA pour que les choses changent.

Parler de la conservation des papiers peints au Musée des Arts décoratifs revient à présenter l'aménagement du Département des papiers peints lui-même. En 1974, Odile Kammerer-Nouvel est chargée de mener à bien l'installation des espaces du Département des papiers peints. Les principes alors adoptés au 4^e étage du musée, dans les actuelles salles chronologiques présentant le début du XIX^e siècle, seront repris lors du transfert, en 1985, du Département des papiers peints au 5^e étage. Ils peuvent être ainsi résumés : un espace permettant le stockage des papiers peints marouflés et montés sur châssis. Composé à l'origine de deux barres verticales, le système a été perfectionné lors de l'installation de 1985 et des cadres mobiles, de fabrication artisanale, ont alors été mis en place. Réduits au nombre de vingt dans les débuts, l'adoption d'un mode de fabrication industrielle, réalisée par l'entreprise *Tixit*, a permis l'installation de cinquante cadres mobiles supplémentaires équipés sur leurs deux faces. (Power Point pages 3 et 4).

¹ *Trois siècles de papiers peints*, Musée des Arts décoratifs, 107 rue de Rivoli Paris, 22 juin – 15 octobre 1967, p. 2 et 5.

1. 16 613 m² sont ainsi disponibles pour stocker les panneaux de papiers peints marouflés. Le marouflage est, dans la majorité des cas, réalisé avec de la toile de lin décatie ; et, de plus en plus souvent, des châssis *Chassitech* sont employés pour le montage.
2. Des meubles à plan, de fabrication maison, de trois dimensions différentes, où sont conservées les feuilles de papiers peints provenant pour l'essentiel de l'ancien fonds de la Bibliothèque des Arts décoratifs et des fonds industriels. Les rayonnages de ces meubles, dénommés tiroirs à cause de leurs butées frontale et arrière, ont été tapissés de papier barrière *Canson 80 g* et chaque papier peint est isolé par une feuille de papier de soie. 354 tiroirs sont actuellement utilisés. (Power Point page 5 et 10).
3. Des casiers ou des placards où sont conservés les rouleaux de papier peint, soit conditionnés en boîtes de conservation de section carrée mises au point avec la société *Atlantis* de deux formats différents (formats correspondant aux papiers peints à motifs répétitifs et à un format standard de bordures), soit enveloppés dans du papier. (Power Point page 6).
4. Une réserve d'étagères mobiles où sont conservés environ deux mille albums ou souches de papier peint ou de revêtement mural, une soixantaine de grands décors roulés, des rouleaux de papier peint en attente de conditionnement, la majeure partie de la collection de maquettes et la collection de paravents. (Power Point pages 7 à 9).
5. Seize placards, situés pour l'essentiel dans la salle de consultation du Département, permettent d'assurer le rangement des albums les plus précieux et d'un certain nombre de rouleaux de papiers peints conditionnés en boîte de conservation ou simplement emballés dans du papier.

Je dois conclure cette rapide évocation de l'aménagement du Département des papiers peints en avouant que ces moyens, bien que conséquents, sont insuffisants par rapport à la richesse de nos collections et que les travaux de mise en conformité des espaces que je viens de décrire, vont induire une réduction significative de la capacité de stockage du Département des papiers peints. Par exemple, environ 15 mètres² vont disparaître dans la réserve des étagères mobiles : cela signifie que, dans le meilleur des cas, le département ne disposera plus que 697 mètres linéaires au lieu des 8 260 mètres actuels.

Ces travaux vont donc peser lourdement sur la conservation des papiers peints, nous obliger à revoir totalement le mode de rangement du Département et à disposer de réserves extérieures (rue de Rivoli).

Côté restauration « stricto sensu », mentionnons la campagne menée à la faveur de l'exposition *Décors de l'imaginaires - Papiers peints panoramiques 1790 – 1865*² (Power point page 11) où œuvrèrent des diplômés de l'IFROA tels Hélène Charbey, Régis Fromaget, Marie Jaccottet, Elizabeth Quéau – Traougott, Jean-François Sainsard mais également Mmes Florence Herrenschnitt, Claude Laroque et Béatrice Racine. Je dois aussi citer Bérangère Chaix pour une dépose et une restauration, et la participation active de Florence Delnef et d'Isabelle Drieu La Rochelle ces dernières années.

Le parti adopté au fil des ans consiste à faire appel à des intervenants extérieurs lors de demandes de prêt pour des expositions, internes ou externes. Seuls, les montages des grands formats sont effectués au sein même du Département des papiers peints par les restaurateurs chargés de la restauration, parfois avec l'aide de Jean Joyerot, spécialisé dans les montages de grands formats. Aucune politique de conservation préventive spécifique n'a été mise en place jusqu'à maintenant. Cependant, au cours de ces années passées au Département des papiers peints, ma réflexion sur la conservation préventive et la restauration des papiers peints a évolué. Elle a mûri au contact des restaurateurs et des collectionneurs, et le Département des papiers peints a bénéficié d'interventions fort positives.

² Véronique de Bruignac, *La restauration, petit journal de l'exposition « Décors de l'imaginaire Papiers peints panoramiques 1790 – 1865 »*, Paris 20 septembre 1990 – 20 janvier 1991.

Je citerai par exemple :

1. Les décisions prises pour le conditionnement des papiers peints en boîtes ou sur châssis, pour le type de montage adopté lorsqu'on a affaire à des formats de moindre taille, évoqué par André Le Prat lors du colloque *La restauration et la préservation des papiers peints* de 1992³.
2. La démarche restauratrice envisagée pour les paravents et les camées. En effet, grâce à une réflexion menée avec Elizabeth Traougott puis Florence Delnef, si au début nous procédions à une restauration totale, nous conservons maintenant les bois et toile d'origine, ce qui évite toute dépose du papier d'œuvre et minimise les frais.
3. L'étude d'un système de présentation des esquisses que je souhaitais visibles sur leurs deux faces soit à cause de traces de relevés de gravures ou de la découverte d'un papier imprimé sur un papier plus ancien. Alors qu'un en capsulage total et définitif a d'abord été utilisé, Marie Jaccottet vient de nous proposer un en capsulage limité permettant l'usage temporaire du montage et un conditionnement futur en réserve plus aisé, et, dans le cadre de leur apprentissage à la restauration et au montage des papiers peints, des élèves de l'INP se penchent actuellement sur cette question.
4. Le dernier de champ de réflexion vient tout juste de s'ouvrir avec la collaboration de Laurent Juillard : il s'agit de la restauration, du conditionnement et du stockage des albums et des souches de papier peint de notre fonds. (Power Point page 12). Nous recherchons le mode de stockage le mieux adapté à la collection puisque la réserve où ils se trouvent principalement conservés actuellement, va être totalement bouleversée.

(Power point page 13) Conservation, conservation préventive, restaurations sont au cœur des activités du Département des papiers peints. La recherche de solutions pertinentes y est constante ; elle est tout particulièrement alimentée par une collaboration d'un quart de siècle établie avec la section « arts graphiques » de l'IFROA puis de l'INP.

³ André Le Prat, *La conservation et le montage des papiers peints : une des solutions adoptées par le Département des papiers peints du Musée des arts décoratifs*, p. 103, *Les Amis du papier peint – La restauration et préservation des papiers peints* – Musée des Arts décoratifs, Paris, 1994.